



AGÉAUTAM

Comité pédagogique

53^e réunion

vendredi, 26 avril, 2019

Local 3660 Réunion

Local 1490 Dîner

Compte rendu de la réunion

Sont présents: 70

Lise Marleau	Beauharnois-Salaberry	Françoise Murray	Jardins-de-Napierville
André Régnier	Beauharnois-Salaberry	Guy Trudeau	Jardins de Napierville
Louise St-Michel	Beauharnois-Salaberry		
		John Bertuccini	La Prairie
Nicole Deschênes	Beloeil	Yvon Godin	La Prairie
Claire Lemay	Beloeil	Geneviève Guay	La Prairie
Jacques Lessard	Beloeil	Jean-Pierre Poirier	La Prairie
Nicole Bédard	Boucherville	Marie Thérèse Beauchemin	Les Maskoutains
Lyse Dansereau	Boucherville	Normand Lemoine	Les Maskoutains
Lise Laliberté	Boucherville	Lise Parenteau	Les Maskoutains
Françoise Rivest	Boucherville	Madeleine St-Pierre	Les Maskoutains
Diane Vadeboncoeur	Boucherville		
		Joanne Coderre	Longueuil
Nicole Desrochers	Brossard	Francine Crête	Longueuil
André Faucher	Brossard	Louissette Dumas	Longueuil
Lucie Lefebvre	Brossard	France Gamache	Longueuil
Richard Meloche	Brossard	Ginette Hould	Longueuil
Raymonde Veillette	Brossard	Gaëtane Roy	Longueuil
		Nathalie Smith	Longueuil
Sylvie Beaupré	Candiac	Nelly Tinawi	Longueuil
Suzanne Dostie	Candiac		
Joseph McNally	Candiac	Danielle Badeaux	Saint-Bruno
Thérèse Perreault	Candiac	Ginette Bergeron	Saint-Bruno
		Raymond Chamberland	Saint-Bruno
Pierrette Boivin	Chambly	Armande Champagne	Saint-Bruno
Jean-Marie Deward	Chambly	Jean-Guy Marquis	Saint-Bruno
		Jocelyne St-Pierre Fortier	Saint-Bruno
Johanne Filion	Châteauguay-M	Hélène Thérout	Saint-Bruno
Martine Goyette	Châteauguay-M		
Marie-Claire Hébert	Châteauguay-M	Éliane Demers	Saint-Lambert
Christiane Tisseur	Châteauguay-M	Micheline Gamache	Saint-Lambert
		Daniel Whelan	Saint-Lambert
Ginette Chrétien	Dorion		
Francine Clermont	Dorion	Hélène Braconnier	Sorel-Tracy
		Liliane Hardy	Sorel-Tracy
Johanne Archambault	Haut-Richelieu	Yvon Langevin	Sorel-Tracy
Micheline Caza	Haut-Richelieu	Michel Létourneau	Sorel-Tracy
Luc Martel	Haut-Richelieu		
Suzanne Reid	Haut-Richelieu	Louissette Pelchat	Varennes
		Nicole Proulx	Varennes
		Liette Ritchie	Varennes

		Francine Bibaud	Vaudreuil
		Céline Drouin	Vaudreuil
		Linda Gorman	Vaudreuil
		Cristina Lagüe	Invitée

La réunion a lieu en la salle 3625 du Campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil. Présidée par Linda Gorman, la réunion commence à 9 h 30.

53.0 Accueil

Linda Gorman souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle explique le déroulement de la rencontre et propose l'ordre du jour suivant :

53.01

Projet d'ordre du jour

9 h 30	53.00	Accueil
	53.01	Adoption de l'ordre du jour
	53.02	Adoption du compte rendu de la 52 ^e réunion ordinaire (30 novembre 2018)
9 h 35	53.03	Évaluation des éléments saillants de la programmation de la session d'hiver 2019. Les nouveautés et les problèmes rencontrés.
10 h 25		Pause-café
10 h 40	53.04	Information provenant de l'Université
11 h 30		Repas
12 h 30	53.05	Retour sur les ateliers portant sur la nouvelle vague de clientèle
12 h 45	53.06	Évaluation des éléments saillants (suite)
14 h 45	53.07	Autres questions
	53.08	Mot de la fin
15 h 00	53.09	Levée de l'assemblée

Il est proposé par Yvon Godin et appuyé par Michel Létourneau que l'ordre du jour soit adopté.

53.02 Adoption du compte rendu de la 52^e réunion ordinaire (30 novembre 2018)

Il est proposé par Céline Drouin et appuyé par Louise Pelchat que le compte rendu de la 52^e réunion soit adopté.

53.03 Évaluation des éléments saillants de la programmation de la session H-2019.

Les nouveautés et / ou les problèmes rencontrés.

Chaque comité, dans un ordre aléatoire, procède à cette évaluation et fait part à l'assemblée des succès et / ou échecs vécus au cours de la dernière session.

53.04 Information provenant de l'Université

Monique Harvey, directrice de l'UTA et Cristina Lagüe, conseillère pédagogique à l'UTA sont présentes pour répondre aux questions suite aux documents d'information qu'elles ont envoyés. Voir annexes.

53.05 Retour sur les ateliers portant sur la nouvelle vague de clientèle

Linda Gorman présente les conclusions de cette réflexion.

53.06 Évaluation des éléments saillants (suite)

Suite et fin de l'évaluation.

53.07 Autres questions

Sans objet

53.10 Mot de la fin

Comme d'habitude, la rencontre s'est déroulée de façon efficace et dans la bonne humeur ce qui a permis que le comité pédagogique se termine un peu en avance à la grande satisfaction de toutes et tous.

53.11 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Nicole Proulx et appuyée par Christiane Tisseur.

Christiane Tisseur
Secrétaire de l'AGEAUTAM

Annexe1

Comité pédagogique du 26 avril 2019

SUJETS D'INFORMATION

GESTION

Bilans financiers

Les bilans financiers continueront d'être produits à chaque année. Ils seront acheminés aux présidentes et présidents des antennes et aux trésoriers par courriel dès qu'ils seront finalisés.

Facturation des droits de scolarité

Nous tenons à vous mentionner qu'il est important de rappeler aux étudiants qu'ils ont 30 jours pour rembourser leur facture. Les étudiants peuvent téléphoner au numéro indiqué sur leur état de compte s'ils ont des questions précises ou erreurs à signaler, au 819 821-7642, ou en écrivant à centre.de.services@usherbrooke.ca.

Hausse des honoraires des personnes-ressources

Les honoraires augmenteront à 63 \$/heure dès l'automne 2019. Les frais de déplacement demeurent à 0,43 \$/km. Certaines antennes devront hausser leurs droits de scolarité pour l'année 2019-2020. Il serait apprécié si vous pouviez déjà effectuer les prévisions financières à la lumière de vos données actuelles : estimation du nombre d'inscriptions, coût des salles, horaires des personnes-ressources, frais de déplacement, frais de secrétariat si gestion par le secrétariat de l'UTA, etc. Les antennes visées par des hausses de droits de scolarité seront contactées par Monique Harvey.

Inscription en ligne pour l'automne 2019

L'inscription en ligne débutera le 7 août en Montérégie

Certaines activités taxables dès l'automne 2019

Nous désirons vous informer que certaines activités de l'UTA deviendront taxables à partir l'automne 2019. Cette décision n'affecte pas les cours. Des rencontres avec le Service des ressources financières et la directrice de l'UTA se sont déroulées en avril et les grandes lignes vous sont présentées dans le document ci-joint.

Répartition des tâches au secrétariat de la Montérégie entre Johanne Tessier et Marie Goyette.

Veuillez consulter le document ci-joint.

Aide-mémoire pour les bénévoles de la Montérégie

Vous trouverez ci-joint un aide-mémoire pour les différentes tâches à faire pour les antennes de la Montérégie. Merci à Johanne Tessier pour la préparation de cet aide-mémoire.

PROGRAMMATION

Nouvelles personnes-ressources

Si vous présentez de nouvelles personnes-ressources ou de nouveaux sujets qui n'ont jamais été offerts à l'UTA, veuillez acheminer le curriculum vitae à Cristina Lagüe pour une approbation rapide. Si une nouvelle personne-ressource désire faire partie du répertoire de l'UTA et enseigner à plusieurs antennes, vous pouvez la référer au formulaire d'offre de service à <https://www.usherbrooke.ca/uta/professeurs/>.

Cours complets ou changement de programme ou d'horaire

Veuillez aviser le secrétariat de la Montérégie (uta.monteregie@usherbrooke.ca) lorsque certaines activités sont modifiées. Les changements pourront être affichés sur le site Internet et ceci évitera des déplacements inutiles aux étudiants lors des séances d'information et d'inscription.

Ces changements ont également un impact direct sur la rémunération des personnes-ressources, le calcul des frais de déplacement et sur la programmation. Il est important d'informer le secrétariat de l'UTA en

Montréal, afin d'apporter les changements nécessaires à la rémunération. Si vous avez besoin d'aide pour trouver une nouvelle personne-ressource en cas d'annulation, vous pouvez contacter Cristina Lagüe.

Prévoir des salles plus grandes pour des personnes-ressources connues

Quand vous réservez un cours avec une personne-ressource connue, veuillez prévoir une salle pouvant accueillir plusieurs étudiants. Ceci permettra de diminuer le nombre d'étudiants déçus de ne pas avoir de place.

Gestion des listes d'attente

Demande

Certains membres de comités de programmation ont réagi au fait que l'on désactive l'activité au menu déroulant de l'inscription lorsque l'activité affiche « complet ». Ils souhaiteraient que l'on conserve ce choix ouvert pour connaître le nombre de personnes en attente afin :

- 1- D'offrir à nouveau cette activité dans un prochain trimestre, ou encore ;
- 2- D'ouvrir un 2^e groupe dans le même trimestre.

Nous comprenons très bien que le fait de créer une liste d'attente a ses avantages (cités ci-haut) et aussi ses inconvénients :

- 1- Créer des attentes auprès des étudiants qui bénéficieront de moins de choix d'activités si nous attendons d'avoir un nombre suffisant ou si nous annulons la possibilité d'un groupe ajouté.
- 2- Gestion des courriels et appels téléphoniques aux personnes en attente par le personnel du secrétariat.

Dans les faits...

La possibilité d'ajouter un 2^e groupe dépend de plusieurs éléments : disponibilité de la personne-ressource, de la salle, de l'étudiant lorsque les dates et les jours changent, etc. Donc, la probabilité d'ajouter un 2^e groupe est souvent faible voire impossible dans plusieurs antennes.

Alternatives :

Les antennes connaissent déjà les sujets de l'heure ou les personnes-ressources « vedettes » qui sont susceptibles d'afficher complet rapidement. Nous proposons :

- 1- De planifier déjà la possibilité d'avoir un 2^e groupe lorsqu'il prépare la programmation ou si possible;
- 2- De réserver une salle plus grande étant capable d'accueillir un nombre plus élevé d'étudiants. Il faut aussi penser à l'accueil et à la logistique des pauses et du stationnement.
- 3- De se fier au délai au cours duquel l'activité affiche « complet ». Par exemple, un délai de moins de trente minutes représente un très bon indicateur que la demande est suffisamment grande pour offrir cette activité au prochain trimestre.

En conclusion...

En résumé, les avantages sont inférieurs aux inconvénients et il n'y a malheureusement pas de méthode parfaite.

Notes de cours

Les notes de cours sont **facultatives** à l'UTA, car les activités ne sont pas créditées. Bien sûr, les étudiants apprécient en recevoir, mais les personnes-ressources ne sont pas tenues d'en remettre. Il est important de le rappeler aux étudiants. Pour votre information, nous sommes à la recherche d'un moyen simple où les étudiants pourraient récupérer eux-mêmes les notes de cours.

Envoi des notes de cours aux étudiants

Il est possible d'envoyer par courriel les documents ou notes de cours que les personnes-ressources désirent transmettre à leurs étudiants. Les documents doivent être en **format PDF** et transmis, idéalement, en un seul envoi dans la première semaine de l'activité concernée au secrétariat de l'UTA. Il est également important d'indiquer le titre et l'antenne où se déroule l'activité dans l'objet du message.

Pour les antennes de la Montérégie, les personnes-ressources doivent envoyer leurs notes de cours et autres documents au secrétariat de Sherbrooke, à uta@usherbrooke.ca.

Nous nous ferons un plaisir de faire suivre les notes de cours à tous les étudiants inscrits à votre activité et ayant une adresse courriel. Les étudiants seront alors libres d'imprimer ou non les documents.

ÉVALUATION

Vous trouverez toutes les procédures et les outils relatifs à l'évaluation des activités sur le site administratif de l'UTA sous l'onglet « Évaluation » au : <https://www.usherbrooke.ca/uta-adm/evaluation/>.

Évaluation électronique

Des remerciements particuliers à Diane Bélanger de l'antenne de Saint-Laurent ainsi qu'à Francine Piché de l'UTA Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville et Francine Boisvert de l'AUTAM Haut-Richelieu, responsables de l'évaluation électronique pour leurs suggestions d'amélioration du *Pas-à pas*. Diane Bélanger a également conçu des capsules vidéo facilitant l'évaluation électronique. Elles seront bientôt sur le site administratif de l'UTA.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec Diane Bélanger au 514-362-9183 ou uta.evaluationenligne@gmail.com.

PROMOTION ET PUBLICITE

Nouveau visuel et slogan de l'UTA

En octobre dernier, nous avons mis en place un comité de consultation pour revoir et améliorer les stratégies promotionnelles de l'UTA. Le choix des membres du comité a été fait sur leur intérêt porté à la promotion ainsi qu'à leur expertise professionnelle. Nous les remercions pour la réponse positive à notre invitation. Suite à nos rencontres, nous avons pris la décision de conserver l'image de marque de l'UTA (logo UTA de l'Université de Sherbrooke) puisqu'elle est connue auprès de nos étudiants, personnes-ressources et partenaires, tout en laissant tomber l'appellation « Université du troisième âge ».

Nous tenons également à vous remercier d'avoir participé en grand nombre au sondage sur le slogan de l'UTA. 199 participants ont répondu au sondage. **L'UTA, le plaisir d'apprendre** est sorti gagnant à 52 %.

Le visuel des résumés de programmation et des brochures sont finalisés. Ils ont subi une « cure de jeunesse » avec de nouvelles photos, un nouveau visuel et le slogan de l'UTA (voir modèle ci-joint). Nous travaillons également à la conception de bannières autoportantes avec ce nouveau visuel. Nous vous enverrons prochainement une bannière identifiée à votre antenne qui vous sera très utile pour identifier votre antenne lors de séances d'information, de représentations diverses, d'événements promotionnels ou autres.

Nous travaillons également sur la conception d'un canevas d'infolettre personnalisé à chaque antenne pour communiquer avec vos étudiants ainsi qu'un nouveau visuel pour le prochain bulletin de liaison de l'UTA.

AUTRES SUJETS

Suivi des suggestions pour améliorer les processus

Suite à la lettre de Monique Harvey du 13 décembre 2018, plusieurs d'entre vous nous ont acheminé de nombreuses suggestions pour améliorer les processus au sein de l'UTA. Plusieurs suggestions sont déjà en place. Nous vous en remercions sincèrement. Voici un résumé des commentaires et suggestions reçus ainsi que les décisions prises par la Direction.

- Hiver 2019 : Stabilité des ressources au secrétariat
- Menu déroulant : diminution du nombre d'erreurs
- Gestion des listes d'attente : en Montérégie 2 personnes sont ajoutées par défaut, sauf exceptions demandées par certains comités.
- Répartition des tâches des membres du personnel sur le site administratif de l'UTA.
- Maintien de l'envoi de la brochure papier aux étudiants (sauf ceux qui reçoivent la brochure électronique). Projet pilote dès l'automne 2019 pour l'envoi électronique à l'ensemble des étudiants pour les antennes de Saint-Léonard/Anjou, Granby et Memphrémagog.
- Concevoir un calendrier pour les secrétariats et le diffuser aux antennes afin de réduire les périodes de surcharges aux secrétariats (projet en cours).
- Implanter un système de gestion des notes de cours (système où la personne-ressource peut déposer ses notes de cours et l'étudiant peut aller les chercher sans intermédiaire (suggestion à l'étude).
- Automatisation des inscriptions (suggestion à l'étude). Nous travaillons actuellement à développer un module de gestion des inscriptions qui faciliterait la production de rapports, réduirait le papier, etc.
- Une seule révision de la brochure sera effectuée avant l'impression.
- Les listes de présence seront produites au moins 48 heures ou 2 jours ouvrables avant l'activité (en format Excel)
- Maintien des demandes de statistiques, mais à une période définie (avril, mai, juin).

Colloque 2020

- Thématique retenue : Les UTA à l'ère du numérique : réseauter, innover et apprendre (28 au 30 mai 2020)
- Plusieurs pays seront représentés (45 représentants de l'international)
- Invitation transmise cet automne. 120 participants/bénévoles, 2 représentants minimum par antenne- activité gratuite
- 10 personnes-ressources seront invitées
- Vendredi le 29 mai sera la journée des conférences.

Projets et retombées du Fonds Roger-Bernier (voir annexe)

Fonds Roger-Bernier : En 2019, cinq projets ont été soumis, trois projets ont été acceptés :

- Memphrémagog pour la diffusion d'une conférence sur la chaîne COGECO,
- Colloque 2020,
- Cours en ligne et en présentiel – Victoriaville et Granby (Cours de Louis Brouillette)

Retrait du don au Fonds Roger-Bernier

Monique travaille actuellement pour que la procédure de désistement soit plus facile. Du même coup, l'Université a décidé d'uniformiser les façons de se désister des fonds semblables pour tous les autres programmes : à compter de l'hiver 2020, la seule façon de se désister sera en complétant un formulaire. Le formulaire actuel exige une adresse @usherbrooke.ca. Monique travaille actuellement pour que les étudiants puissent le faire avec n'importe quelle adresse électronique.

Actuellement, les étudiants qui veulent soustraire ces montants de leur facture doivent communiquer à chaque trimestre avec le Centre de services, en téléphonant au 819 821-7642 ou en écrivant à centre.de.services@usherbrooke.ca. À compter de l'hiver 2020, la procédure unique de désistement se fera en complétant le formulaire électronique en ligne.

Règles relatives aux études à l'UTA (refonte)

4.6 Annulation d'une activité contingentée (ateliers)

Les étudiants qui s'inscrivent à un atelier (langue, écriture, informatique, mémoire, etc.) n'ont aucune possibilité d'annuler après le début de l'activité, sauf en cas de maladie avec certificat médical, le nombre d'inscriptions étant limité.

4.7 Respect de l'horaire

Il est important de respecter l'horaire des cours (heure d'arrivée, heure de la pause et du départ), par respect pour les autres participants. Les étudiantes et étudiants qui doivent quitter une activité avant la fin doivent procéder avec discrétion, de préférence à la pause.

4.8 Notes de cours

Les personnes-ressources n'ont pas l'obligation de remettre des notes de cours aux étudiantes et aux étudiants.

5.3 Remboursement

5.3.1 En cas d'annulation

Lorsque la direction de l'UTA annule une activité pédagogique, elle accorde un crédit ou procède au remboursement à l'étudiante ou l'étudiant, au prorata du nombre de séances non dispensées, s'il a effectué le paiement de cette activité en totalité.

5.4 Aucun remboursement

Aucun remboursement ou crédit n'est accordé lorsque la direction de l'UTA effectue un changement d'horaire dû à une circonstance hors de son contrôle : tempête, maladie ou changement de personne-ressource, disponibilité de salle, etc.

6.2 Interdiction de photographier ou de filmer une activité pédagogique

Il est strictement interdit de photographier, filmer ou de capter la voix d'une personne-ressource à son insu. Cette interdiction est appuyée par la loi (Code Civil du Québec (Art.35 et Art.36) ; Charte des droits et libertés (Art.4 et Art. 5) et l'autorisation de la personne-ressource est requise sans exception. Toute étudiante ou tout étudiant, souhaitant enregistrer (son et/ou vidéo) une activité pédagogique, doit demander l'autorisation de la direction de l'UTA et de la personne-ressource avant le début du cours.

6.3 Utilisation des téléphones cellulaires et appareils électroniques

Les étudiants doivent éteindre la sonnerie de leur téléphone cellulaire ou utiliser le mode « vibration ». Ils doivent également éviter d'utiliser ces appareils durant les activités pédagogiques.

Annexe 2

AVIS IMPORTANT

Activités taxables dès l'automne 2019

Chères présidentes, chers présidents des antennes universitaires de l'UTA de l'Université de Sherbrooke,

Comme mentionné dans le dernier bulletin de liaison, certaines activités de l'UTA seront taxables dès l'automne 2019.

L'UTA doit se conformer aux règles fiscales (taxes) en vigueur qui s'appliquent aux activités de formation selon les formules pédagogiques offertes.

À la suite de rencontres avec le Service des ressources financières de l'Université de Sherbrooke, voici le résumé de la rencontre et l'impact sur les activités offertes actuellement dans nos différents programmes.

Les activités suivantes seront **taxables** dès l'automne 2019 :

- Activités physiques (aquaforme, taïchi, danse folklorique, etc.)
- Ateliers de langue autre que le français et l'anglais (espagnol, italien, etc.)
- Ateliers d'écriture, groupes de lecture
- Ateliers d'informatique
- Ateliers de photographie
- Ateliers d'art (dessin, peinture, etc.)
- Conférences à l'unité (conférence unique de 2 ou 2.5 heures)

Dans le programme d'activités, nous indiquerons les droits de scolarité + taxes pour ces activités concernées.

Les activités suivantes seront **exonérées de taxes** :

- Cours
- Ateliers de langue (français et anglais)
- Ateliers autres que ceux mentionnés ci-haut si nous les considérons comme « cours » (ex : vivre sa mémoire, activez vos neurones, etc.)

Blocs de conférences

Nous avons une problématique avec les blocs de conférences. La terminologie « conférences » rendrait, ces activités automatiquement taxables dès l'automne.

Pour pallier cette problématique, lorsque ce sera possible nous devrons modifier les titres de ces blocs de conférences afin de faire ressortir le fil conducteur. Ce type de regroupement s'apparente davantage à la définition d'un cours. Cette nouvelle terminologie, permettrait à ces blocs de figurer dans la liste de cours comprenant plusieurs présentations sur des sujets variés, sans toutefois modifier le contenu. Au cours de l'année 2018-2019, nous avons eu plus de 132 blocs de conférences à l'UTA

Vos suggestions

C'est là que nous avons besoin de votre aide pour nous suggérer de nouveaux titres pour vos blocs de conférences.

Par exemple : *Les conférences du jeudi* peuvent devenir *Culture et société, Questions de civilisation, Savoirs, Connaissances, Histoire et civilisations, du jeudi à XX, etc.*

Les conférences à l'unité et blocs de conférences qui ne seront pas modifiés ou n'ayant pas de fil conducteur seront taxés.

Est-ce possible s.v.p. de transmettre vos suggestions de nouveaux titres de vos blocs de conférences à cristina.lague@usherbrooke.ca **avant le 1^{er} mai 2019** ? Nous modifierons les titres dans vos programmations respectives.

Nous ferons également une communication à l'ensemble des étudiants pour les aviser de ce changement.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Monique Harvey
Directrice